BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le 15 février 2019,
par courrier postal à :

Conservatoire Nadia et Lili Boulanger
Concours Hector Berlioz
17, rue de Rochechouart 75009 PARIS

PARTICIPANT

Nom :
Prénom :
Discipline :

Nationnalité :
Adresse :
CP :
Ville :
Pays :
Mobile :
E-Mail :

PIÈCES À JOINDRE

- Photocopie de la Carte nationale d'identité ou du Passeport du candidat et des parents (pour les candidats mineurs)
- *Curriculum Vitae*
- Chèque de 65 euros à l'ordre de : ACRODI 1770.

PROGRAMME

1er tour 7' :
2e tour 15' :

Services d'un pianiste accompagnateur

OUI NON

Signature du participant Signature parentale (pour les mineurs)

REMERCIEMENTS

Le Conservatoire Nadia et Lili Boulanger tient à remercier très chaleureusement pour leur soutien financier, logistique ou humain les personnes ou institutions sans lesquelles le Concours n'aurait pas pu voir le jour. Que celles-ci soient assurées de nos remerciements les plus sincères :

- **Madame la Maire du 9e arrondissement, Delphine BÜRKLI, et sa Conseillère, Louise COUTURIÉ-LEBEAU** pour leur soutien constant dans les différentes initiatives pédagogiques et culturelles du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger.

- **L'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative et technique du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger** pour son implication dans l'organisation du concours, et tout particulièrement Nicolas DESHOULIÈRES, conseiller aux études au Conservatoire du 9e musicologue et conférienciier pour sa contribution scientifique au projet.

- **Le District 177 Rotary Île-de-France & Oise** (Philippe CACAUX, Gouverneur & Jean DELAS, Past Gouverneur) et **Le Rotary Club Paris-Nord** (Henri-Sidoine de VULLIOD, Président) pour leur contribution aux Prix des lauréats.

- La **Société des Membres de la Légion d'honneur 9 & 10 Paris** pour leur participation aux Prix des lauréats.

- **L'Association des Parents et Amis du Conservatoire** pour leur participation aux Prix des lauréats et leur aide logistique dans l'organisation de cet évènement.

- Les différentes institutions culturelles (**Musée de la Vie romantique, Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique)** qui ont invité les jeunes talents à se produire sur leur scène.

DIMENSION SOCIALE

Les droits d'inscription seront intégralement reversés à l'Association ACRODI 1770 (Rotary Insertion).

Depuis une décennie, les jeunes ont de plus en plus de mal à s'insérer sur le marché du travail. Le Rotary leur apporte un soutien. 2018 marque le départ de leur implication totale pour faciliter leur insertion professionnelle.

Le **Programme « Agir pour l'Insertion »**, un mouvement créé par le Rotary District 177, a pour ambition de mettre en relation des jeunes exclus du marché du travail avec des acteurs du monde professionnel dans le but de les réinsérer dans la société active. Chaque jeune volontaire reçoit une aide personnalisée avec un suivi étroit jusqu'à son entrée dans l'emploi.

PARTENAIRES

Mairie du NEUF PARIS

Rotary Club de Paris-Nord

District 1770 Rotary Île-de-France Est & Oise

Musée de la Vie romantique

Association des Parents d'Élèves et Amis du Conservatoire du 9ème arrdt. de Paris A.P.A.C. 9

SMLH Société des Membres de la Légion d'honneur

MAIRIE DE PARIS

Conservatoire du 9e arrondissement Nadia et Lili Boulanger

CONCOURS HECTOR BERLIOZ 2019

Musique romantique française

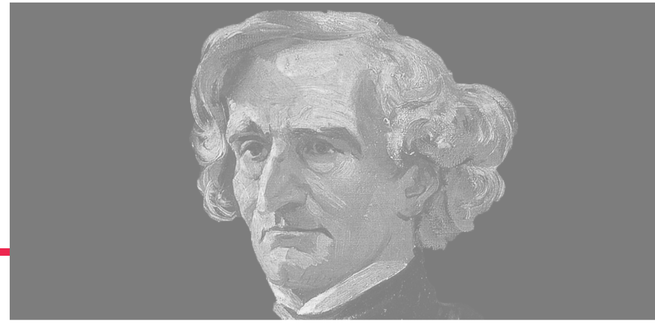

PIANO et CHANT
2 600 euros de PRIX

SAMEDI 30 MARS & DIMANCHE 31 MARS 2019
Conservatoire Nadia et Lili Boulanger
17, rue de Rochechouart 75009 Paris

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2019
Bulletin d'inscription à télécharger sur :
www.mairie9.paris.fr

Mairie du NEUF PARIS

Contact : concourshectorberlioz@paris.fr

MOT DE LA MAIRE DU 9e ARRONDISSEMENT

Delphine BÜRKLI

J'ai souhaité que dans le 9e arrondissement de Paris, l'année 2019 soit ponctuée par différents hommages en l'honneur d'Hector Berlioz. Il y a 150 ans, le grand compositeur, chef d'orchestre et homme de lettres est mort chez lui, au 4 rue de Calais, au cœur de la « Nouvelle Athènes ». Celui qui composa notamment la *Symphonie fantastique* a profondément marqué l'histoire de la musique grâce à l'originalité et le caractère spectaculaire de ses œuvres.

Son œuvre romantique est aujourd'hui enseignée aux quatre coins du monde et traverse les âges sans jamais tomber dans l'oubli. À travers ce Concours de musique romantique française inédit à Paris, c'est à la fois au maître de la musique que les Parisiens rendent hommage mais aussi à la musique romantique au sens large. Car Paris, et en particulier le 9e, fut véritablement le foyer qui vît naître les plus grands opéras romantiques, signés par Georges Bizet, Léo Delibes, Camille Saint-Saëns, Jules Massenet et bien sûr Hector Berlioz. Ce concours sera ainsi l'occasion de plonger la jeune génération de musiciens talentueux dans l'histoire du compositeur et à travers lui dans l'histoire de Paris.

Je souhaite, au nom de l'ensemble de l'exécutif municipal du 9e, beaucoup de réussite à ce merveilleux projet porté par le Conservatoire municipal, en la personne de sa nouvelle Directrice, Agathe Mayeres, et je témoignerai de notre soutien à travers la remise d'un Prix « Mairie du Neuf » à l'issue du concours.

Nouvelle Athènes. Morée : [dessin] | Gallica - BnF

MOT DE LA DIRECTRICE DU CONSERVATOIRE NADIA ET LILI BOULANGER

Agathe MAYERES

Le 9e arrondissement est un lieu de mémoire important pour le romantisme français grâce au passage de nombreux compositeurs (Gluck, Rossini, Meyerbeer, Thomas, Berlioz, Chopin, etc.), mais aussi en raison de la présence sur le territoire d'illustres institutions, tels l'Opéra Garnier, le Musée de la vie romantique ou encore le Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique.

En mars 2019, nous commémorerons le 150e anniversaire de la mort d'Hector Berlioz. À cette occasion, le Conservatoire Nadia et Lili Boulanger a souhaité initier un Concours de musique romantique française afin de stimuler et distinguer les jeunes talents des conservatoires.

L'objectif pédagogique est tout d'abord de permettre aux candidats de *développer leur culture musicale, de se familiariser avec un répertoire redécouvert, méconnu, voire inédit.* Mais également *d'inviter les candidats à progresser dans leur créativité au niveau de leur interprétation.* En effet, le contact avec des ouvrages pour lesquels aucune tradition d'interprétation n'existe invite les jeunes artistes à trouver eux-mêmes inspiration et conviction. Les œuvres proposées dans la liste imposée sont puisées notamment dans la BRU ZANE MEDIABASE (Ressources numériques autour de la musique romantique française). En effet, la redécouverte et la diffusion des œuvres françaises du grand XIXe siècle sont au cœur des actions menées par le Centre de musique romantique française à Venise — Palazzetto Bru Zane. « *Si les "standards" de ce répertoire trouvent une place naturelle dans la programmation actuelle de concerts, un grand nombre d'ouvrages reste peu connu du grand public. À l'intérêt esthétique de ces partitions, au plaisir de la découverte, s'ajoute celui de servir d'exemple des productions de leur temps afin de sensibiliser le public contemporain au goût de cette époque* ».

Nous espérons ainsi, par cette initiative, créer d'heureuses passerelles entre pratique musicale et recherche scientifique.

PROGRAMME

Pour chacun des deux tours et selon le minutage prévu :

• **Un programme imposé** : 1 œuvre à choisir pour chacun des deux tours dans la liste établie pour le concours. La liste des œuvres ainsi que les partitions sont disponibles en version numérique sur le site : www.mairie9.paris.fr. Les partitions sont également disponibles en version papier au Conservatoire Nadia et Lili Boulanger.

• **Un programme libre** : qui s'inscrit dans la thématique du concours « Musique romantique française » et dans les limites chronologiques données (1780-1880).

RÉCOMPENSES

2 600 euros de PRIX

PIANO	CHANT
1er Prix : 700 euros	1er Prix : 700 euros
2e Prix : 400 euros	2e Prix : 400 euros
Prix du Web : 200 euros	Prix du Web : 200 euros

CONCERT DES LAURÉATS ET REMISE DES PRIX

Mercredi 12 juin 2019 / Mairie du 9e arrondissement

- 18h30 Remise des « Prix de la Mairie » aux lauréats du concours & Buffet (Salle du Conseil)
- 20h Concert des lauréats (Salle Rossini)

D'autres représentations sont prévues pour les lauréats et les finalistes du concours (Musée de la Vie romantique, Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. **Disciplines 2019** : Piano & Chant.
2. **Limite d'âge** : 30 ans.
3. **Niveau minimum requis** : 3e cycle de conservatoire ou équivalent.
4. **Droits d'inscription** : 65 euros. L'inscription ne sera acceptée que lorsque le droit d'inscription aura été payé. Le droit d'inscription ne sera ni remboursé ni reporté.
5. **Convocation** : les candidats reçoivent leur convocation par mail au plus tard 5 jours avant la date du concours. En cas de non réception : contacter le secrétariat du concours : concourshectorberlioz@paris.fr.
6. **Partitions** : Le candidat doit envoyer lors de son inscription les partitions en version numérique (1 fichier PDF par œuvre) à l'adresse suivante : concourshectorberlioz@paris.fr.
7. **Accompagnateur** : le candidat doit préciser dans son bulletin d'inscription s'il souhaite bénéficier des services d'un pianiste accompagnateur. Raccords prévus le vendredi 29 mars 2019.
8. **Prestation du candidat et décision du jury** : Le jury se réserve le droit d'arrêter le candidat en cours d'exécution et de ne pas distribuer tous les prix. En cas de litige, la voix du président est prépondérante. Les décisions du jury sont sans appel. Aucune réclamation ne sera admise.
9. **Résultats** : annoncés publiquement à la fin du concours le dimanche 31 mars 2019.
10. **Concert des lauréats** : les lauréats du concours devront interpréter un programme de leur choix dans le cadre du concert organisé le 12 juin 2019 à la Mairie du 9e (Salle Rossini), à l'occasion de la Remise des Prix.
11. **Droits à l'image** : les épreuves sont filmées, enregistrées et photographiées et les candidats en autorisent la diffusion par tous les moyens.
12. **Lauréat Internet** : parmi les 1er et 2e Prix, la vidéo la plus populaire sur YOUTUBE recevra le Prix du Web de 200€.
    Date d'arrêt des votes : 1er décembre 2019.
13. **Composition du jury** : le jury est constitué de musiciens professionnels, de personnalités du monde de la musique et de l'enseignement musical, et des personnes en charge de l'organisation du Concours. Le président du jury est la Directrice du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger.